



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-36527>

Département(s) de publication : 72

Annonce n° 25-36527

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CENTRE HOSPITALIER DU MANS - Ets support du GHT 72

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour le projet « COEUR de Sarthe » : Construction d'un plateau technique et restructuration de la chirurgie ambulatoire

Description : Maîtrise d'oeuvre pour le projet « COEUR de Sarthe » : Construction d'un plateau technique et restructuration de la chirurgie ambulatoire. Surface à construire : 21200 m². Surface à restructurer : 1870 m². Enveloppe prévisionnelle des travaux : 72 MEurosHT. Mission base : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR + Missions complémentaires : OPC, SYNTH, CSSI, Microimplantation. PSE1 : DIAG. Délai prévisionnel global étude + travaux : 7 ans.

Identifiant de la procédure : 3f8ba93d-74c6-474d-bb3b-e1107e2b5ec9

Identifiant interne : TRVX25-003

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur Esquisse

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : En phase projet, il est attendu un rendu niveau Esquisse. Le montant de la prime est fixé à 305 000 Euros HT pour les candidats ayant remis un dossier complet. La rémunération du marché tiendra compte de la prime reçue par le candidat titulaire qui viendra en déduction. La prime pourra être supprimée ou son montant réduit conformément aux indications prévues au RC.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : La participation à ce concours de maîtrise d'oeuvre est exclusive, pour l'ensemble des acteurs économiques ou intervenants à titre personnel, de toute autre mission de conseil, conception ou réalisation sur les opérations sur lesquelles le titulaire aura à intervenir dans l'exécution du marché.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours Restreint de Maîtrise d'oeuvre sur Esquisse pour le projet COEUR de Sarthe du Centre Hospitalier du Mans : construction d'un plateau technique et restructuration de la chirurgie ambulatoire

Description : Maîtrise d'oeuvre pour le projet « COEUR de Sarthe » : Construction d'un plateau technique et restructuration de la chirurgie ambulatoire. Surface à construire : 21200 m2. Surface à restructurer : 1870 m2. Enveloppe prévisionnelle des travaux : 72 MEurosHT. Mission base : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR + Missions complémentaires : OPC, SYNTH, CSSI, Microimplantation. PSE1 : DIAG. Délai prévisionnel global étude + travaux : 7 ans.

Identifiant interne : LOT UNIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : DLRC : Heure Paris France. DELAI DE VALIDITE DES CANDIDATURES : 4 mois. Concernant le groupement : Voir RC COMPETENCES OBLIGATOIRES : ARCHITECTURALE : Architecture au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou groupement solidaire d'architectes (présence obligatoire d'un architecte inscrit à l'Ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85-384 CEE du 10 juin 1985), INGENIERIE GENERALISTE, URBANISME, ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION, OPC. EXCLUSIVITE pour la compétence ARCHITECTURALE et INGENIERIE GENERALISTE, voir RC. QUESTIONS DES CANDIDATS : voir RC. NOMBRE DE PARTICIPANTS INVITES EN PHASE PROJET : 3

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DUME

Description : Le Document Unique Européen (DUME) si l'entreprise en a un

Critère :

Type : Autre

Nom : DC1

Description : Une lettre de candidature (Imprimé DC1) dûment complétée par la personne habilitée à engager le marché, avec les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. En cas de groupement, la lettre sera complétée par la personne habilitée à engager le candidat mandataire et complétée par chaque membre du groupement (habilitation du mandataire)

Critère :

Type : Autre

Nom : DC1 DC2

Description : Une déclaration sur l'honneur (Imprimés DC1 et DC2 - déclaration de candidature) justifiant que le candidat, et chaque membre du groupement, n'entrent dans aucun des cas mentionnés conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique

Critère :

Type : Autre

Nom : ANNEXES AU RC n° 3 à 5 et 7

Description : A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Chiffre d'affaires

Description : Pour chaque membre du groupement : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public des 3 dernières années ou depuis leur création pour les entreprises plus récentes, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Assurance des risques professionnels pertinents

Description : Pour chaque membre du groupement : preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Effectif

Description : Pour chaque membre du groupement : une déclaration indiquant les effectifs globaux annuels du candidat pendant les trois dernières années ou depuis leurs créations pour les entreprises plus récentes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Titres d'études

Description : Pour chaque membre du groupement : l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Attestation de l'inscription à l'Ordre des Architectes

Description : L'attestation de l'inscription à l'Ordre des Architectes pour l'architecte mandataire et pour l'(les) architecte(s) cotraitant(s) éventuel(s).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Compétences et moyens techniques professionnels et financiers de tous les membres de l'équipe Critère 2 : Pertinence / complémentarité de la composition de l'équipe Critère 3 : Qualités des références présentées dans les annexes 4 et 5.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 13/05/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CENTRE HOSPITALIER DU MANS - Ets support du GHT 72

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CENTRE HOSPITALIER DU MANS - Ets support du GHT 72

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CENTRE HOSPITALIER DU MANS - Ets support du GHT 72

Numéro d'enregistrement : 26720016000013

Adresse postale : 194 avenue Rubillard

Ville : LE MANS CEDEX 9

Code postal : 72037

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Adresse électronique : celluledesmarches@ch-lemans.fr

Téléphone : +33 255465042

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée Ile Gloriette

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 566f56ef-2ea9-4dc6-8ebb-a328b2a7371d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 01/04/2025 à 14:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2025